

Syndicalisme et politiques du travail à l'ère du néolibéralisme autoritaire : vers une « dé-démocratisation » des relations de travail ?

Proposition d'atelier ouvert – Congrès AFEP 2026

Pierre Rouxel (Université Rennes 2, Arènes)

Karel Yon (CNRS, IDHES)

Au cours du XX^e siècle, l'institutionnalisation de systèmes de relations professionnelles a participé au mouvement de résistance à l'autonomisation de la sphère économique, induite par le développement du capitalisme, en réencastrant socialement les marchés du travail (Polanyi, 1983). Selon des formes variables et plus ou moins développées d'un secteur et d'une zone géographique à l'autre, un ensemble de droits et d'instances de représentation et de participation des travailleurs et travailleuses ont progressivement été mis en place. La reconnaissance de la liberté d'association et du syndicalisme, du droit de grève et de la négociation collective, l'encadrement par le droit des modalités d'embauche et de licenciement, la mise en place de systèmes de protection sociale... ont ainsi profondément transformé le rapport salarial, en doublant la relation contractuelle d'emploi, d'ordre privé, d'un ensemble de droits statutaires garantis par la puissance publique. Quand bien même subsistait l'asymétrie du commandement sur le travail, le développement du droit social et d'une « citoyenneté salariale » pouvait être analysé comme un vecteur de « démocratisation » des relations de travail sous le capitalisme (Dukes, Streeck, 2023).

Pendant longtemps, ce processus engagé dans les pays du Nord a été érigé en modèle pour le reste du monde. Or, l'avènement global du néolibéralisme semble avoir inversé le schéma, les politiques engagées dans les économies occidentales faisant écho aux plans d'ajustement structurel et aux thérapies de choc appliqués aux économies du Sud et de l'ancien bloc « socialiste » au cours des décennies antérieures. En phase avec les injonctions réformatrices de l'OCDE et de la Commission européenne (Gayon, 2022), les réformes des marchés du travail et du droit social se sont succédées. Elles se sont même accélérées, notamment en France (Fretel, 2016a ; Amable, 2021), dans le sillage de la crise économique et financière de la fin des années 2000 (Erne, 2015). Au croisement des relations industrielles et de l'économie politique internationale, la recherche a ainsi souligné une convergence néolibérale des économies occidentales, se traduisant partout par un processus de restauration du pouvoir discrétionnaire des employeurs et par un recul du taux de syndicalisation et de la conflictualité au travail (Baccaro, Howell, 2017). Avec la flexibilisation des statuts d'emploi et la croissance du travail précaire, le recul de l'État social et du syndicalisme, le développement de statuts d'activité hors de l'emploi salarié, certains se demandent si les économies politiques du Sud ne préfigurent pas désormais l'avenir du travail dans les pays du Nord (Breman, Van der Linden, 2014). Dans tous les cas, ces phénomènes plaident pour un décloisonnement géographique et disciplinaire (Engels, Roy, 2023 ; Bouilly et al., 2025).

L'affirmation des tendances autoritaires dans le capitalisme contemporain (Benquet, 2026) va également dans le sens d'un croisement des regards et des terrains, comme l'illustrent bien les travaux qui appliquent le concept d'« innovations autoritaires » en matière de relations professionnelles à des contextes politiques aussi différents que ceux des USA, de la Pologne ou de la Birmanie (Ford, Gillan, 2024). Cette notion – qui désigne des pratiques « qui affaiblissent ou

minent la participation démocratique authentique sur les lieux de travail, dans les institutions du travail et dans la société » (*idem*, notre traduction) tout en préservant une façade démocratique – pourrait tout aussi bien être appliquée à la France, comme l'a illustré en 2023 le traitement sécuritaire et répressif de la réforme des retraites. De façon plus nette encore, l'émergence d'un « développementalisme autoritaire » au Nord comme au Sud (Arsel et al., 2021) et l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir dans de nombreux pays, des États-Unis au Chili, des Philippines à l'Italie, de la Hongrie à l'Argentine, coïncident avec l'approfondissement d'une logique de criminalisation de l'action syndicale et de démantèlement radical des institutions du travail. En Argentine, le gouvernement de Javier Milei porte actuellement une réforme qui entend limiter drastiquement le droit de grève et saper les fondements du droit syndical. Aux États-Unis, un décret de Donald Trump a récemment aboli la négociation collective et fragilisé en profondeur les syndicats dans l'administration fédérale (Sauviat, 2025).

Si les réformes des marchés du travail ont bien été identifiées comme un terrain stratégique des politiques néolibérales (Fretel, 2016b), la question plus spécifique des architectures de la citoyenneté au travail – via le syndicalisme, la négociation collective, le droit de grève, l'expression et la participation des travailleuses et travailleurs sur leur lieu de travail, etc. – reste à ce jour moins étudiée. Or, si l'on part du principe que la mise en place de systèmes de relations professionnelles a joué un rôle clé dans la démocratisation économique et politique des sociétés industrielles, le cours actuel invite à réfléchir au processus inverse de « dé-démocratisation » (Tilly, 2003). Dans quelle mesure les institutions de la citoyenneté au travail sont-elles la cible de ce néolibéralisme autoritaire ? De quelle manière les politiques contemporaines du travail s'emploient-elles à restreindre, canaliser, réorienter ou redéfinir les capacités d'action collective des travailleurs et travailleuses ? À quel niveau interviennent-elles, entre réformes du cadre juridique, doctrine et modes d'intervention des pouvoirs publics, activité des juridictions ? Quel rôle jouent les organisations syndicales, entre contestation et légitimation de ces politiques ?

Dans le même temps, des dynamiques et projets alternatifs de « démocratisation » des relations de travail ont également émergé dans plusieurs pays. C'est le cas au Mexique, où le gouvernement d'Andres Manuel Lopez Obrador a engagé en 2019 une réforme visant à renforcer la participation des travailleurs, démocratiser la représentation syndicale et refondre l'architecture des institutions de travail, dans une optique de rupture avec l'ordre néolibéral. Plus récemment, en Espagne, c'est une « commission internationale sur la démocratie au travail », qui a été mise en place par la ministre du Travail Yolanda Diaz, avec l'objectif affiché d'évolutions législatives quant aux formes de participation dans les entreprises. Dans quelle mesure ces projets représentent-ils une véritable alternative aux vents dominants du néolibéralisme autoritaire ?

Cet atelier propose d'ouvrir un espace de discussion sur les recompositions des relations professionnelles dans le capitalisme (autoritaire) contemporain. Dans le sillage de contributions antérieures à une sociologie politique des relations de travail (Rouxel, Yon, 2023), il vise à rassembler des contributions qui prêtent attention aux formes de gouvernement du travail et aux agencements institutionnels qui émergent et se recomposent en matière de relations professionnelles, mais aussi aux contradictions et aux conflits qui caractérisent ces processus, en se penchant sur la diversité des pratiques et des acteurs qui y sont impliqués. Cet atelier accueillera avec intérêt les contributions issues de disciplines variées (économie politique, sociologie, science politique, etc.) et portant sur des contextes géographiques variés, des Suds et des Nords. Les propositions de doctorant·es et jeunes chercheur·ses sont encouragées.

Les propositions de communication sont à déposer sur le site du congrès (<https://afep2026.sciencesconf.org/?lang=fr>) et à envoyer par mail aux coordinateurs de l'atelier (pierre.rouxel@univ-rennes2.fr ; karel.yon@parisnanterre.fr). Elles sont attendues pour le **20 mars** au plus tard.

Bibliographie :

- Amable, B. (2021). *La résistible ascension du néolibéralisme*, La Découverte.
- Arsel, M., Adaman, F., Saad-Filho, A. (2021). *Authoritarian developmentalism: The latest stage of neoliberalism?* *Geoforum*, 124 : 261–266.
- Baccaro, L., & Howell, C. (2017). *Trajectories of Neoliberal Transformation: European Industrial Relations since the 1970s*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bouilly, E., Cissokho, S., Quijoux, M., dir. (2025). *Syndicalismes en Afrique. Nouvelle revue du travail*, 27.
- Benquet, M. (2026). *La finance aux extrêmes : Enquête sur le capitalisme autoritaire en France*. Paris : La Découverte.
- Breman, J., Van der Linden, M. (2014). *Informalizing the Economy: The Return of the Social Question at a Global Level*. *Development and Change*, 45(5): 920–940.
- Dukes, R., & Streeck W. (2023). *Democracy at Work. Contract, Status and Post-Industrial Justice*. Cambridge et Hoboken: Polity.
- Engels, B., Roy, A. (2023). *Special issue: labour unions in the Global South in times of neoliberalism/Les syndicats du Sud global à l'ère néolibérale*. *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 44:1, 1-18
- Erne, R. (2015). *A supranational regime that nationalizes social conflict: Explaining European trade unions' difficulties in politicizing European economic governance*. *Labor History*, DOI: 10.1080/0023656X.2015.1042777
- Ford, M., Gillan, M. (2024). *Authoritarian innovations: a fresh perspective on the state's role in labour governance*. *Journal of Industrial Relations*, 66(4) : 507-518.
- Fretel, A. (2016a). *Éditorial. La réforme du droit du travail : le nouvel impératif économique*. *Revue française de socio-économie*, 16(1), 5-18.
- Fretel, A. (2016b). *Réformes du marché du travail : que disent les « exemples » étrangers ?* *Chronique Internationale de l'IRES*, 155(3) : 3-25.
- Gayon, V. (2022) *Épistémocratie. Enquête sur le gouvernement international du capitalisme*. Paris : Raisons d'Agir.
- Polanyi, K. (1983 [1944]). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard.
- Rouxel, P., & Yon, K. (2024). *Engagements au travail et capitalisme transnational* (Introduction). *Cultures & Conflits*, 130(4), 7-21.

Sauviat, C. (2025). *États-Unis Le démantèlement de la fonction publique fédérale et des principales administrations*. *Chronique Internationale de l'IRES*, 190(2), 49-64.

Tilly, C. (2003). *Inequality, Democratization, and De-Democratization* , *Sociological Theory*, 21(1), 37-43.